Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 6-7

Artikel: Changer la Suisse?
Autor: Ricci Lempen, Silvia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279720

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Changer la Suisse?

Une nouvelle association s'est fixé comme but la révision totale de la Constitution. Les femmes sont invitées à porter la moitié du ciel de l'utopie.

e principe des quotas de femmes fait toujours figure d'épouvantail dans de nombreux milieux, mais il a réalisé dans d'autres une percée stupéfiante, inimaginable encore il y a quelques années. L'Association pour la réforme de la Constitution (ARC), qui a été créée à l'automne 1990, l'a inscrit noir sur blanc dans le texte d'une initiative dont le lancement est encore en discussion, et qui viserait à la formation d'une assemblée

constituante: celle-ci devrait être composée d'un nombre égal de représentant-e-s des deux sexes.

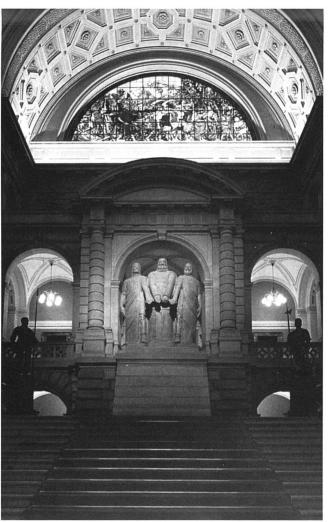
Question de cohérence pour une entreprise qui se veut progressiste et même utopique (700e oblige!), et dont le projet de nouvelle constitution accorde une place importante à l'égalité femmes/hommes, à côté d'autres thèmes d'avenir comme la protection de l'environnement, la sauvegarde des libertés individuelles et l'intégration européenne.

Une nouvelle substance politique.

La Suisse a mal à son identité, comme le rappelait Adolf Muschg dans son allocution introductive à l'assemblée générale extraordinaire de l'ARC, qui s'est tenue à Berne le 27 avril dernier. Nous habitons un pays désormais vidé de son centre existentiel. Fervent partisan d'une ouverture sur l'Europe, l'écrivain alémanique est convaincu qu'une révision totale de la Constitution serait l'occasion rêvée pour redonner à la Suisse une substance culturelle et politique autonome, pour faire d'elle un partenaire actif, capable de donner et pas seulement de prendre, dans la dynamique euro-

Mais existe-t-il dans ce pays un courant d'opinion, une minorité pensante et agissante capable d'élaborer et de porter sur la longueur l'immense idée d'une réforme en profondeur de l'Etat et de la société?

Le projet de nouvelle constitution autour duquel se rassemblent provisoirement les membres individuels et collectifs de l'ARC (parmi ces derniers, l'Association pour les droits de la femme) a été élaboré en 1984 (et remanié en 1990) suite à l'échec du projet Furgler.



Reconstruire l'identité suisse.

Il a d'ores et déjà reçu l'appui de certaines personnalités politiques, parmi lesquelles Yvette Jaggi, la conseillère nationale radicale valaisanne Rosemarie Antille et l'ancienne conseillère d'Etat bernoise Leni Robert. Mais un mouvement populaire reste encore à construire.

Quel serait le rôle d'une assemblée constituante? En quoi différerait-elle, par sa composition et ses options, de l'actuel Parlement? Suffit-il de prévoir un quota de

50% de femmes, et un quota de jeunes (également mentionné dans le projet d'initiative) pour y faire souffler l'esprit du renouveau? Un tel forum serait-il vraiment à même de faire la synthèse des différentes aspirations, parfois contradictoires, des partisane-s du changement? De produire un projet politique cohérent et imaginatif?

Romand-e-s absent-e-s

Toutes ces questions ont été posées - sans trouver de réponse - lors de l'assemblée du 27 avril. Exclusivement en allemand, bien sûr! Malgré les efforts du président, Toni Reichmuth, pour mobiliser la Suisse romande, et pour bien accueillir ses représentant-e-s, nous n'étions que deux - moi-même et un autre Lausannois – à avoir franchi la Sarine. Il y avait aussi trois Tessinois, et en l'honneur de nos dix oreilles la séance s'est tenue en hochdeutsch. Mais le problème est bien là, et il est grave: comment activer une solidarité confédérale indispensable pour un projet de cette envergure?

Une autre assemblée extraordinaire est convoquée pour le 29 juin. Les personnes intéressées peuvent écrire ou téléphoner au siège de l'ARC, Kapellplatz 3, 6004 Lucerne, (041) 52 84 82.

Silvia Ricci Lempen